

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 5 décembre 2022

**Versement de la
subvention 2023 à
l'association *Passage
à l'Art***

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 29 novembre 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT, Jean-Claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Nicole BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Justine ADENIS, Monique FRENEL, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie LACUEY à Hervé DROILLARD - Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN

SABI Fatima à Alexandre BOURIGAULT - Nathalie BIJOUX à Vincent BUNEL

Muriel SOLA à Hélène BARBOT - Kamel MEHERZI à Nadine GRENOUILLEAU

Cédric JUIF à Andrée COLLIN - Nicolas CALT à Jonathan SINSOU

Catherine ARNOLD à Séverine CASTAGNET

M. Olivier SAILHAN a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que *Passage à l'art* est une association qui a pour objet de développer et promouvoir les cultures plus particulièrement dans le domaine de la lecture publique et les pratiques artistiques liées à la bande dessinée, sur l'Intercommunalité des communes du GPV.

L'association a pour mission de :

- Favoriser le développement culturel sur le territoire, et l'accès à la culture pour tous ;
- Encourager l'ouverture au monde par les pratiques culturelles ;
- Promouvoir la bande dessinée et ses acteurs sur le territoire des Hauts de Garonne ;
- Participer à l'amélioration de l'image du territoire par une offre artistique de qualité.

Pour 2022-2023, le projet de l'association se décline autour de trois principales actions sur la thématique « *L'aventure* » :

1. Parcours d'Education Artistique et Culturelle « Classes en Bulles » de novembre 2022 à mai 2023 :

L'éducation artistique et culturelle est le socle fondamental du projet.

En combinant l'art visuel et la littérature, les parcours BD s'adressent aux classes du territoire en leur proposant des modules de lecture et de pratique artistique. Les classes participeront à des ateliers de pratique artistique autour de l'illustration, du manga, de l'écriture de scénario-storyboard et de réalisation de planches de bande dessinée pour des modules de 4.5 à 15 heures d'intervention.

En 2022-2023, quinze classes floiracaises sont inscrites sur ce dispositif et sept auteurs-illustrateurs sont mobilisés pour ces rencontres sur la ville.

Les auteurs mèneront leurs ateliers au sein des écoles et un temps de sensibilisation préalable au medium bande dessinée (codes, genres, vocabulaire) sera également proposé par les bibliothécaires à la médiathèque. L'ensemble des travaux des élèves sera présenté lors d'une exposition ouverte au public pendant le festival *Faites des Bulles*.

Une sélection d'albums autour du thème de *L'aventure* sera réalisée par les bibliothécaires des médiathèques des quatre villes comme support à ces rencontres.

2. En PréamBulles ! : événements organisés en amont du Festival

L'association développe une programmation d'animations autour de la bande dessinée, du livre jeunesse et de leurs auteurs dans les communes partenaires, en préambule à la manifestation « phare » sur chaque ville partenaire.

Dans ce cadre, deux expositions sont prévues à la médiathèque Roland Barthes :

- **Les originaux de Delphine Garcia** du 29 novembre au 10 décembre 2022
- **Les mondes extraordinaires de Denis Pierre Filippi et Silvio Cambio** du 4 avril au 13 mai

Les couts liés à la présentation de ces expositions sont intégralement pris en charge par l'association Passage à l'Art.

3. Festival *Faites des Bulles* – samedi 7 et dimanche 8 mai 2023 au Rocher de Palmer à Cenon

En 2023 et afin de valoriser les actions menées auprès des différents publics, l'association organisera durant 2 jours une restitution festive sous forme d'expositions et d'animations (rencontres, dédicaces, spectacles, ateliers participatifs et exposition des travaux scolaires) autour de la Bande Dessinée et du livre jeunesse.

L'association fera appel aux compétences d'une personne chargée de la direction artistique pour la tenue de ce festival.

La ville de Floirac est ainsi sollicitée pour un financement de 11 500 € (onze mille cinq cents euros) pour l'année 2023 dès cette période, les ateliers auprès des enfants des écoles débutant au mois de novembre.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de cette subvention.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du 24 novembre 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement de la participation de la Ville de 11 500 € (onze mille cinq cents euros) à l'Association Passage à l'Art.

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 33
Pour : 33
Contre :
Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 6 décembre 2022

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

